



**METROPOLE
LEMANIQUE**

Rail et route

Grands projets de la Métropole lémanique

Genève – 24 juin 2013



METROPOLE
LEMANIQUE

Bienvenue

Développement ferroviaire

Lausanne – Genève: une demande en hausse constante

> Doubler les places assises d'ici 2025

Financement et Aménagement de l'Infrastructure Ferroviaire (FAIF)

- ▶ Le 6 juin 2013, le Conseil national a suivi le Conseil des Etats et adopté la variante à 6.4 milliards
 - ▶ Prochaine étape : votation populaire (échéance à définir)
- ▶ Objectif de FAIF: assurer le financement pérenne du rail par la création d'un fonds dédié
- ▶ Première étape (2025): 6,4 milliards de francs
 - ▶ Extension de la capacité de la gare de Genève-Cornavin
 - ▶ Refonte de la gare de Lausanne [ZEB]
 - ▶ 4^{ème} voie Lausanne-Renens
- ▶ Deuxième étape: en discussion dès 2018

Les projets concernés par FAIF

Extension de la capacité la gare de Cornavin



- ▶ Importance stratégique pour l'axe est-ouest (Saint-Gall – Genève)
 - ▶ Capacité de Cornavin inférieure aux autres gares
- ▶ 1^{ère} étape du développement du ferroviaire après CEVA :
 - ▶ Permet un doublement de l'offre sur l'arc lémanique par des trains supplémentaires nationaux et régionaux
 - ▶ Fiabilise nettement l'exploitation
 - ▶ Compatible avec les développements ultérieurs des infrastructures rendues nécessaires par la croissance de la demande

Les projets concernés par FAIF

Allongement des quais en Gare de Lausanne



- ▶ Allongement des quais à 420m pour accueillir des trains de 400m
- ▶ Augmentation du nombre de places assises
- ▶ Augmentation de la capacité de la gare

Les projets concernés par FAIF

Lausanne-Renens



- ▶ Construction d'une 4ème voie et un "saut-de-mouton"
- ▶ Augmenter la capacité du tronçon
- ▶ Cadence au ¼ d'heure sur le RER Vaud (Cully-Cossonay)
- ▶ Réaménagement complet de la gare de Renens

Autres projets touchant la Métropole lémanique

▶ ZEB

- ▶ Mise au gabarit pour trains à deux étages de la ligne Lausanne-Valais

▶ FAIF

- ▶ Installations de dépassement entre Coppet et Nyon pour faciliter la cohabitation avec le trafic marchandises
- ▶ Mesures pour accélérer le tronçon Lausanne-Berne
- ▶ Doublement du tunnel de Gléresse permettant un cadencement à la demi-heure entre Lausanne et Bienne

Collaborer pour développer les infrastructures

> Maintenir la qualité de vie

> Assurer la mobilité

La collaboration Vaud - Genève



- ▶ **2 avril 2009**
Convention sur les infrastructures d'importance suprarégionale



- ▶ **21 décembre 2009**
Convention - cadre relative au développement de l'offre sur la ligne entre Lausanne et Genève – Aéroport (Vaud, Genève, CFF et OFT)



- ▶ **2010**
Constitution du Comité rail-route Vaud-Genève



- ▶ **9 novembre 2011**
Création de la Métropole lémanique

2^{ème} pôle économique de Suisse

▶ Démographie exceptionnelle

- ▶ 2000 – 2010 : + 14% (+ 142'000 habitants)
(Suisse: + 9%; + 653'000 habitants)
- ▶ 2010 – 2040 : + 29% (+ 344'000 habitants)
(Suisse: + 13%; + 1'050'000 habitants)

▶ Création de richesse (2001 – 2011)

- ▶ PIB + 26% (Suisse: + 19%)
- ▶ Emploi + 15,2% (Suisse: + 5,6%)
- ▶ Exportations + 88% (Suisse: + 47%)

▶ Croissance bénéfique à tout le pays

- ▶ 23% de l'impôt fédéral direct (IFD)
(pour 15% de la population suisse)
- ▶ 2 cantons contributeurs à la péréquation financière intercantonale

▶ Vocation internationale

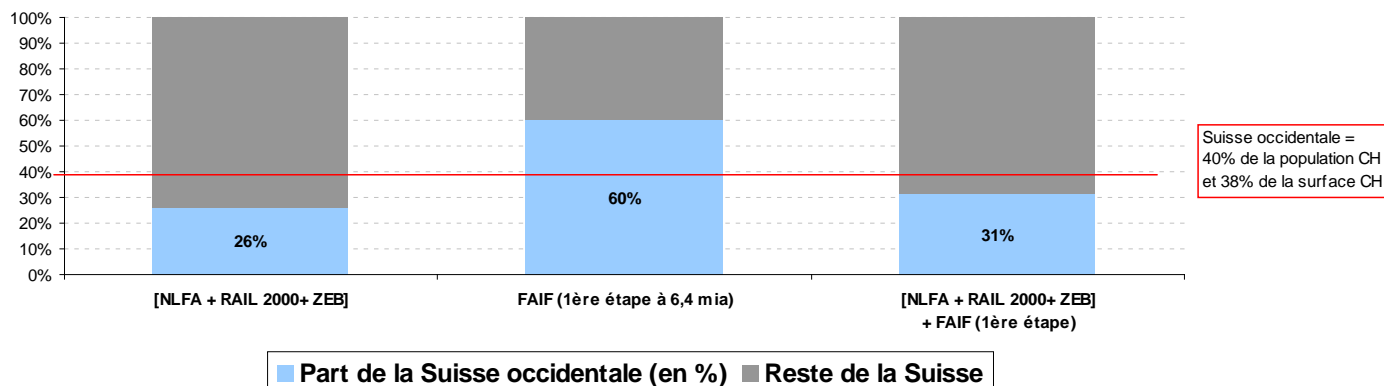
- ▶ Genève internationale:
Organisations internationales et ONG
- ▶ Vaud, capitale mondiale du sport:
Fédérations sportives internationales
- ▶ L'Aéroport international de Genève :
+ 50% de passagers/an en 10 ans

▶ Pôle technologique et scientifique

- ▶ CERN
- ▶ 2 universités, 1 école polytechnique fédérale et de nombreuses HES
- ▶ Près de 47'000 étudiants
(23% du total suisse)
- ▶ 2 hôpitaux universitaires et 18 cliniques privées

Rattrapage : FAIF pour rétablir l'équilibre

- ▶ Investissements dans les infrastructures ferroviaires
 - ▶ Depuis 25 ans, la Suisse occidentale* est sous-dotée
 - ▶ Si la première étape de FAIF est favorable à la Suisse occidentale (60%), la répartition moyenne (NLFA + Rail 2000 + ZEB + FAIF) reste déséquilibrée
- ▶ Cette première étape permet de rattraper partiellement le retard, mais pas de rééquilibrer totalement les investissements



Source: CTSO

*GE, VD, VS, NE, JU, FR, BE

Augmentation de la demande de mobilité

En 2000, 25'000 voyageurs/jours entre Lausanne et Genève.



☺ = 2'000 voyageurs/jour

En 2010, 50'000 voyageurs/jours entre Lausanne et Genève.



En 2030, 100'000 voyageurs/jours* entre Lausanne et Genève.



*selon scénario ZEB, croissance max.

► D'ici 2030, 2x plus de voyageurs sur la ligne Lausanne – Genève

- Lausanne: quais trop courts et flux de trafics enchevêtrés
- Genève: capacité maximale atteinte dès 2017
- Un rattrapage indispensable
 - Réseau fragile et installations ferroviaires dépassées
 - Absence de réserve de capacité

En 2000, 80'000 voitures/jours



En 2010, 100'000 voitures/jours



En 2030, 130'000 voitures/jours



☺ = 2'000 voitures/jour (TJM - trafic journalier moyen lundi-dimanche)

☺ = 1.25 ☺

- Réseau (1964) calibré pour 50'000-70'000 véhicules/jour, alors qu'on dépasse aujourd'hui les 100'000 véhicules/jour
- Nombreux goulets d'étranglement

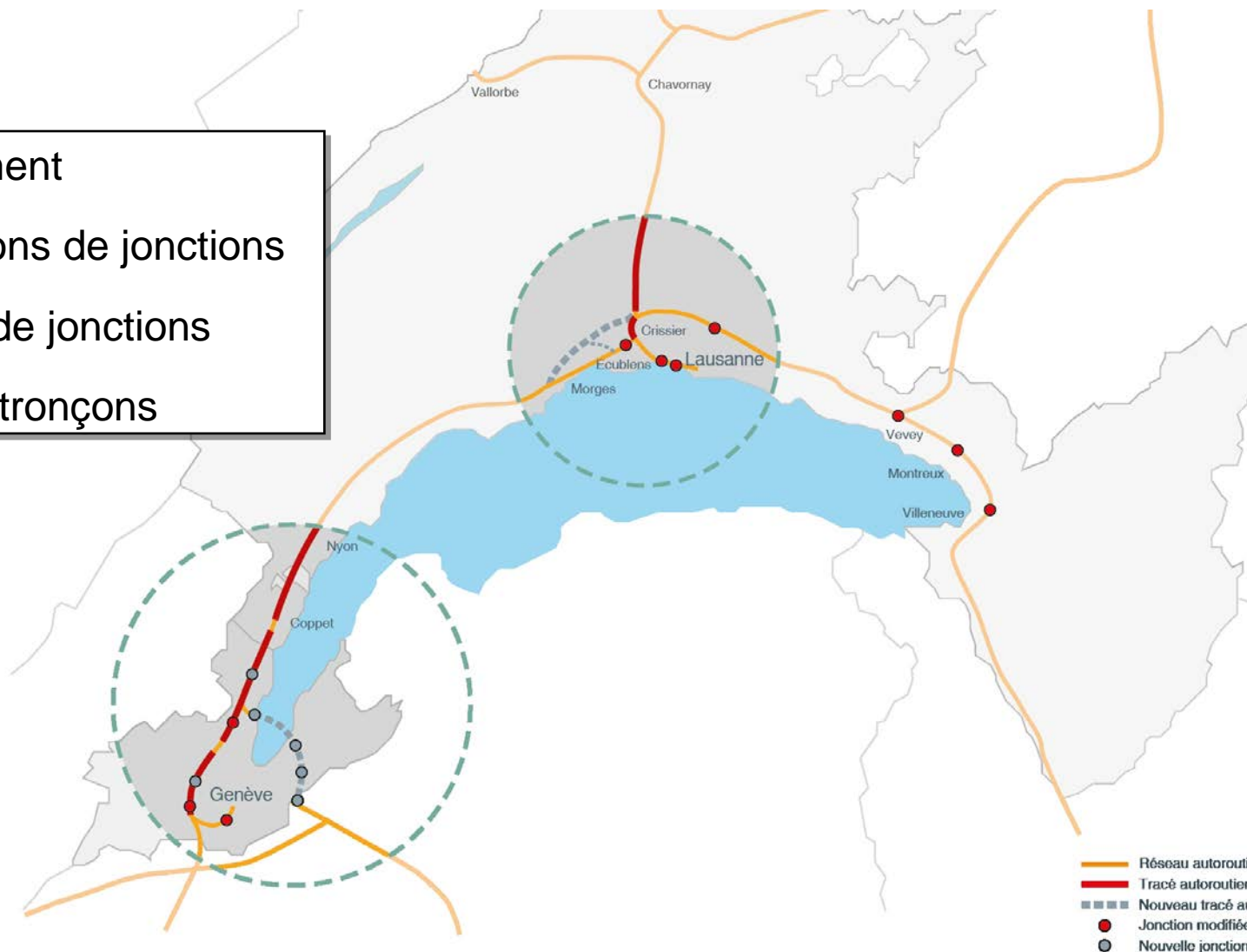
Aménagements autoroutiers

Un réseau lémanique régulièrement saturé

- > Supprimer les goulets d'étranglements
- > Assurer le financement de l'extension du réseau

Les projets du réseau autoroutier

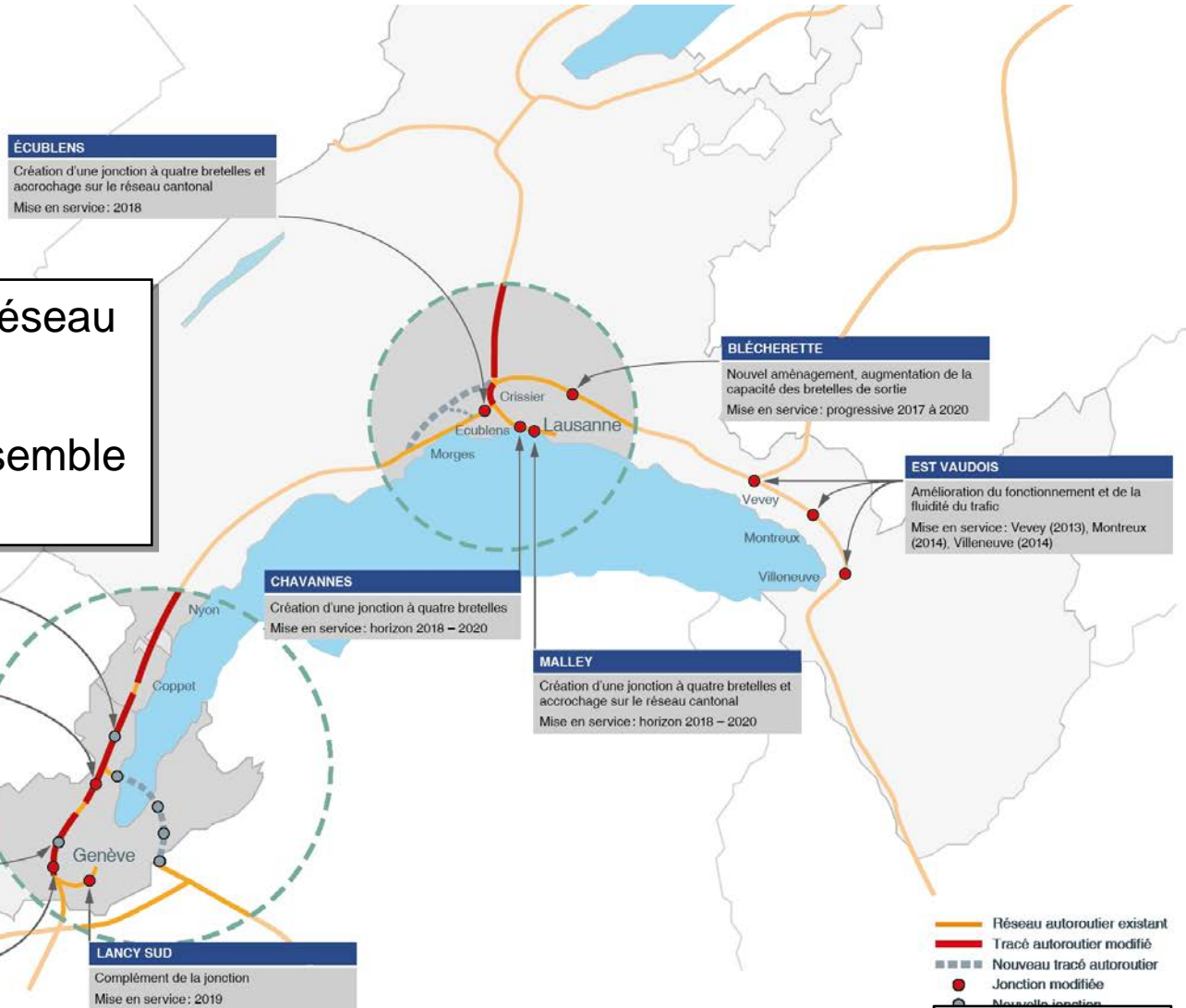
- ▶ Elargissement
- ▶ Améliorations de jonctions
- ▶ Créations de jonctions
- ▶ Nouveaux tronçons



Financement de 14 jonctions par le fonds d'aménagement des routes nationales

Fonds d'aménagement/réaménagement des routes nationales

- ▶ Fluidifier l'accès au réseau autoroutier
- ▶ Mieux desservir l'ensemble du territoire



Elargissement : 2^{ème} programme d'élimination des goulets d'étranglement

- ▶ Améliorer la circulation sur les points critiques
- ▶ Augmenter ponctuellement la capacité du réseau

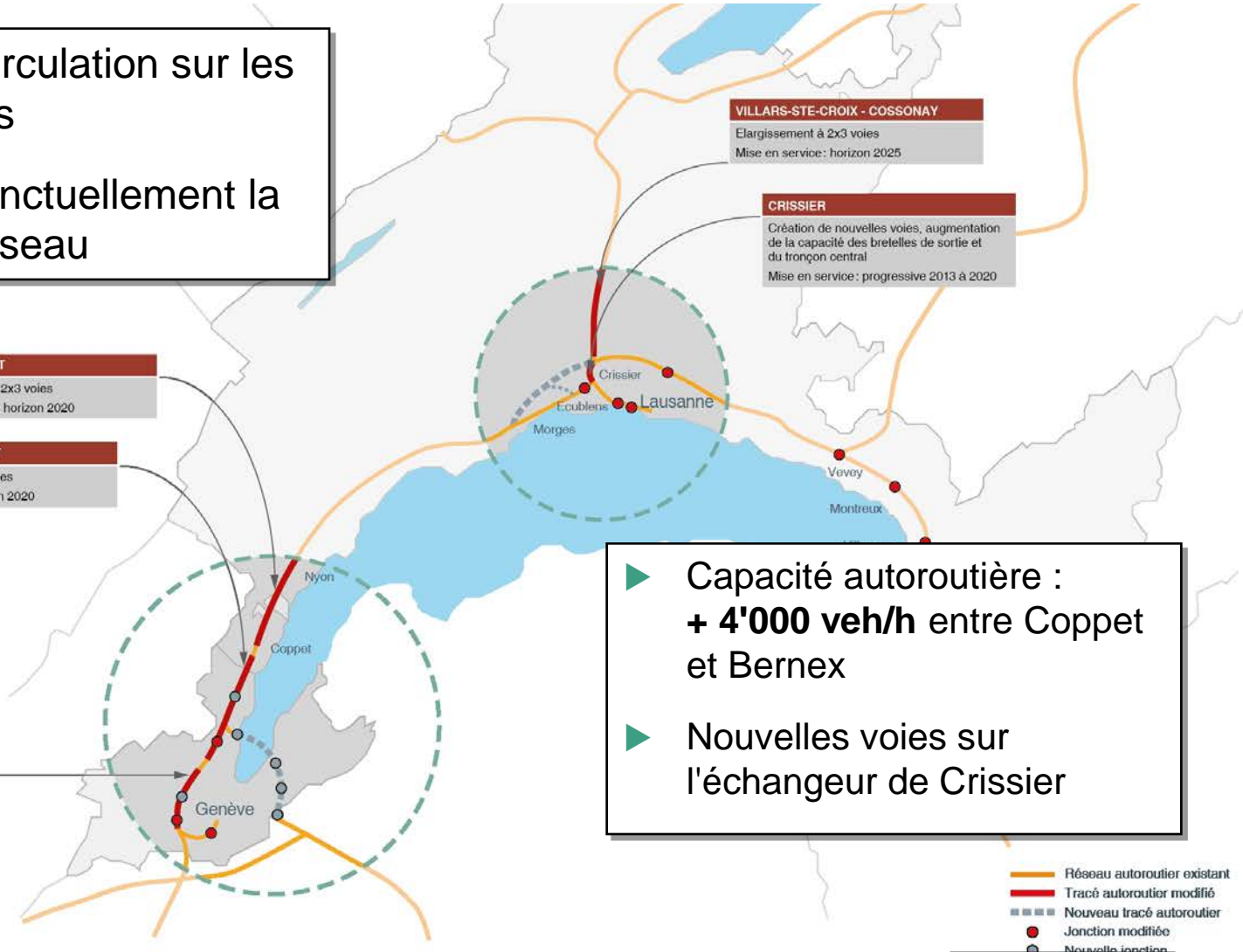
NYON - COPPET
Elargissement à 2x3 voies
Mise en service : horizon 2020

COPPET - AÉROPORT
Elargissement à 2x3 voies
Mise en service : horizon 2020

AÉROPORT - BERNEX
Elargissement à 2x3 voies de certains secteurs
Mise en service : horizon 2020-2025

VILLARS-STE-CROIX - COSSONAY
Elargissement à 2x3 voies
Mise en service : horizon 2025

CRISSIER
Création de nouvelles voies, augmentation de la capacité des bretelles de sortie et du tronçon central
Mise en service : progressive 2013 à 2020



- ▶ Capacité autoroutière : **+ 4'000 veh/h** entre Coppet et Bernex
- ▶ Nouvelles voies sur l'échangeur de Crissier

— Réseau autoroutier existant
— Tracé autoroutier modifié
- - - Nouveau tracé autoroutier
● Jonction modifiée
● Nouvelle jonction

2^{ème} programme d'élimination des goulets d'étranglement

- ▶ Fonds de 5,4 Milliards de francs concernant des projets d'élargissement autoroutiers
- ▶ Projets lémaniques concernés :
 - ▶ Crissier (priorité 1&2) – financé, à maintenir en pr. 1
 - ▶ Le Vengeron – Aéroport (priorité 1) – financé
 - ▶ Aéroport – Bernex (priorité 2) – financé
 - ▶ Bernex – Perly (priorité 2) – financé
 - ▶ Coppet – Le Vengeron (priorité 2) – financé
 - ▶ Nyon – Coppet (priorité 3) – à prioriser
 - ▶ Villars-Ste-Croix – Cossonay (priorité 3) – à prioriser
- ▶ Examen par les chambres fédérales : printemps 2014
- ▶ Lacune de financement pour les prochaines étapes

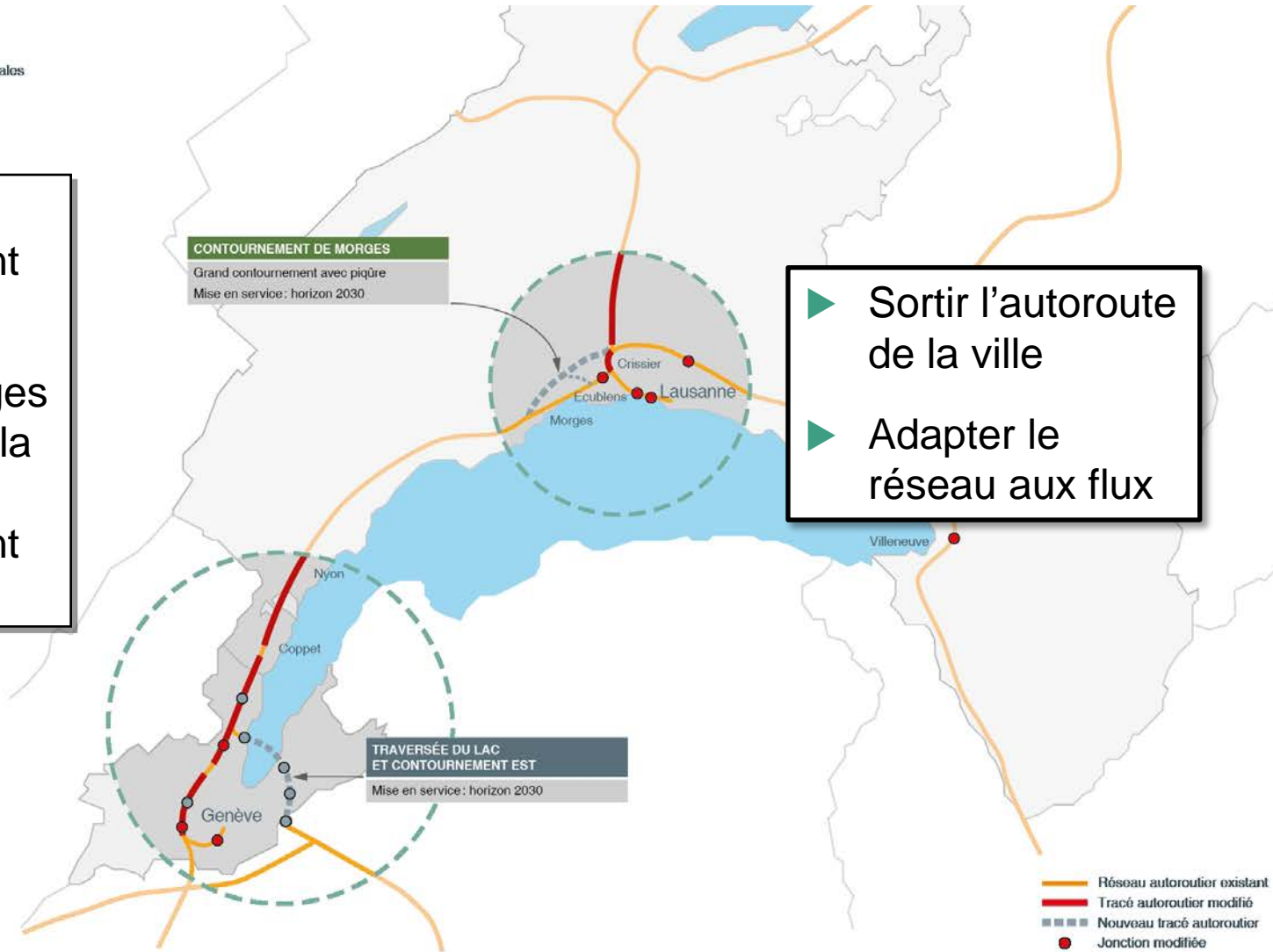
Extension du réseau autoroutier :

Augmentation de la vignette et création d'un Fonds d'infrastructure routière

Adaptation de l'Arrêté sur le réseau des routes nationales

- Inscrit
- Inscription demandée

- ▶ Achever le contournement de Genève
- ▶ Délester Morges et augmenter la capacité du contournement de Lausanne



- ▶ Sortir l'autoroute de la ville
- ▶ Adapter le réseau aux flux

Nouvel arrêté sur le réseau des routes nationales et redevance d'utilisation

- ▶ Augmentation du prix de la vignette
 - ▶ Financement de l'entretien des routes nationales (400 km de routes transférées à la Confédération)
 - ▶ Financement de nouvelles infrastructures, dont le contournement de Morges
 - ▶ Nécessaire pour combler la lacune de financement due à la baisse des recettes des impôts sur les huiles minérales
 - ▶ Soutien de la Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)

Extension du réseau : création d'un fonds d'infrastructure routière

- ▶ La Métropole lémanique soutient la création d'un fonds d'infrastructure routière
- ▶ Ce fonds devrait fonctionner selon le même principe que le FIF :
 - ▶ étapes d'aménagement pluriannuelles
 - ▶ financement pérenne
- ▶ L'inscription de la Traversée du Lac et du contournement Est de Genève sera demandé à l'horizon 2016 (condition pour prétendre au financement)
- ▶ Consultation à venir : 2^{ème} semestre 2013

Le développement des infrastructures de mobilité est au cœur du développement de la Métropole lémanique